

DESCENTE EFFECTUEE A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA

Le 10 septembre 2008, une équipe de WCIC composée de Me WANDJA Solange et de Me NTANFA Yveline s'est rendue à la prison Centrale de Douala, avec pour mission d'offrir l'assistance judiciaire du centre aux femmes incarcérées n'ayant pas les moyens de constituer un avocat.

Ayant obtenues l'accord du régisseur de cette institution carcérale - l'administrateur Général des prisons, Mr Joseph TSALA AMOUGOU - nous avons été conduites sous escorte au « quartier 17 », le quartier féminin de la prison.

En quelques minutes, nous avons été submergées par les femmes, désireuses de partager leur triste histoire avec nous, qui venaient également implorer notre aide. C'est alors que 11 femmes ont été recensées, toutes affirmant qu'elles n'avaient pas d'avocat. Toutefois en cours de procédure, nous réaliserons que certaines d'entre elles avaient déjà des avocats, constitués par le programme PACDET II.

C'est ainsi que nous serons emmenées à nous déconstituer dans un cas pour lequel notre intervention n'était pas très avancée. Notre constitution sera toutefois retenue dans les cas où, notre intervention est très poussée, aux côtés du confrère en charge du dossier.

Ont donc été recensées au cours de cette visite :

1. SAMBOU Marie Gisèle, mandat de dépôt du 5 septembre 2008, poursuivie pour vol aggravé, renvoyé au 25 septembre 2008 (1^{ère} audience) au Tribunal de Grande Instance de Bonanjo;
2. ENDALLE EBOUE Marie Madeleine, renvoyé au 12 septembre 2008 au TPI de Bonanjo ;
3. NGO NDJIGUI Agathe, Cour D'Appel (Correctionnelle), diligence à faire pour extraction, audience du 16 septembre 2008 ;
4. ENON Epouse ESSOUA Pauline, mandat de dépôt du 2 novembre 2007, réquisitoire définitif transmis au Procureur de la République ATANGANA, (Tribunal de Grande Instance (information)) ;
5. TEY TSA NGUEFO Marie, mandat de dépôt du 11 janvier 2008, poursuivie pour recel de malfaiteurs ;
6. EKOTTO Michèle Jasmine, poursuivie pour abus de confiance, renvoyé au 5 septembre 2008 au TPI.
7. NGASSA Passi, information ouverte au Tribunal de Grande Instance ;
8. TCHIEWOUE Dorine, renvoyé au 26 septembre 2008 au TPI Bonanjo ;
9. DAGA Enerstine, mandat de dépôt du 9 septembre 2008, poursuivie pour escroquerie, FD du 12 septembre.
10. ADJOU DJOUNOU Emmanuelle, poursuivie pour immigration irrégulière ;
11. ENGANEMBEN, poursuivie pour escroquerie foncière. Info au TGI

Il est à noter que le cas ADJOU DJOUNOU qui se retrouvait en prison avec son bébé de trois mois purgeant une peine pour laquelle il n'a jamais été condamné, a retenu notre attention. Nous avons été particulièrement diligente pour avoir la position de son dossier. Le cas de dame ENGANEMBEN, très malade et presque grabataire, nous a emmené à demander une mise en liberté provisoire à son profit.